

la preuve historique des abductions

Jean Sider

LDLN, N° 394. JUIN-2009

Dans *International UFO Report*, vol.19, n° 5, 1994, le sociologue du folklore Thomas Eddie Bullard reproche aux rationalistes du CSICOP de rejeter les enlèvements (ou abductions) parce qu'en dehors du témoignage des abductés, il n'y a rien qui puisse constituer une preuve (sic). Cette association, *Committee for the Scientific Investigation of Claims of the Paranormal*, à laquelle appartenait le tristement célèbre *debunker* Philip Klass, est surtout connue des ufologues américains pour son aveuglement à vouloir systématiquement nier tous les phénomènes qui bousculent les interdits imposés par l'orthodoxie scientifique. Songez que les membres du CSICOP ont toujours refusé de réaliser des enquêtes sur les abductions (entre autres domaines du paranormal) ce qui est le comportement de gens bornés à l'extrême, "prisonniers" de leur état d'esprit dominé par la mauvaise foi.

Je suppose que ces *debunkers* voulaient parler de preuve scientifique, puisque ils appartiennent presque tous à diverses disciplines de la science. Or, une preuve scientifique est le résultat d'une construction logique prenant en compte un certain nombre de données d'observation et conduisant à mettre en évidence des relations entre ces données, (autrement dit des "lois"). Ceci permet ensuite de prévoir l'existence de nouveaux objets ou de nouveaux phénomènes non directement détectables et on pourra dire d'eux qu'ils ont été scientifiquement prouvés. Ce n'est pas moi l'auteur de ces deux dernières phrases, mais le regretté astrophysicien Pierre Guérin (1, p. 49).

Toutefois, les ovnis étant imprévisibles et transitoires, même une observation corroborée par plusieurs témoins ne constitue pas une preuve scientifique. On peut seulement parler de preuve judiciaire, ou policière, ou encore testimoniale, et c'est surtout valable pour la colossale somme de témoignages rapportés dans le monde entier depuis 1947. Récemment les chiffres suivants ont été publiés par un magazine de vulgarisation scientifique : « 150 millions de témoins à travers le monde, selon l'ONU, ont vu des ovnis depuis 1947, et 20.000 personnes ont assisté à l'atterrissage de l'un d'eux. 120.000 témoignages ont été étudiés, 3.500 photos d'ovnis ont pu être repérées ainsi que 4.000 traces au sol. Ces témoins sont tout autant des astronautes, des chercheurs, des ingénieurs et des militaires que des

agriculteurs. Parmi eux, 3.500 étaient des pilotes civils et militaires qui ont risqué leur carrière en rapportant leurs observations. Et étant donné qu'environ 10% seulement des gens contacteraient les autorités, le nombre réel de témoins semble phénoménal (2, p. 5).

Pour ce qui concerne les abductions, l'affaire devient beaucoup plus problématique. En effet, si l'on peut parler de preuve testimoniale à cause du nombre considérable d'hommes (et surtout de femmes) qui affirment avoir été abductés, ces incidents évoquent plus souvent des leures de réalité virtuelle que des enlèvements physiquement réalisés.

D'après T. E. Bullard, la preuve testimoniale des abductions peut être déduite des éléments suivants :

- Le nombre important de tels incidents (comme précisé ci-dessus).
- Quelques cas font état de plusieurs personnes abductées ensemble.
- Les témoins racontent la même histoire avec ou sans épisodes complémentaires, et la justice envoie des gens en prison sur de telles évidences. C'est la preuve judiciaire évoquée par Pierre Guérin.
- Tous les rapports collectés ne proviennent pas de régressions hypnotiques, en lesquelles le CSICOP ne voit que des restitutions distordues par les questions orientées des hypnotiseurs. Or des tests ont été effectués, qui ne font apparaître aucune différence dans le contenu des relations obtenues avec ou sans recours à l'hypnose.
- Les rapports des abductés maintiennent une cohérence surprenante de narrateur en narrateur, année après année, et les quelques différences observées concernent des détails mineurs, qui n'enlèvent rien à la stabilité générale notée dans les récits.
- Les études psychologiques faites par des spécialistes comme Sprinkle, Parnell, Ring & Rosen, Rodeghier, Stone Carmen, Spanos et autres chercheurs universitaires, révèlent que les personnes abductées ne sont pas prédisposées à des visions bizarres, ni à des aberrations mentales. Rarissimes sont les menteurs pathologiques et les mythomanes.
- Les abductés sont beaucoup plus déboussolés qu'enchantés par l'expérience vécue. Un noyau qui paraît imposé de l'extérieur et non généré par des besoins conscients ou inconscients, leur causé de très fortes émotions. Ceci écarte les explications liées

aux visions bizarres, aux mythomanies et même aux canulars.

- Malgré quelques détails qui diffèrent de témoignages en témoignages, ces derniers possèdent une uniformité dans le déroulement de l'expérience.

Je rappelle que l'étude comparative de T. E. Bullard de 1987, a été publiée dans *LDLN* et elle établit ces faits, de façon magistrale (3).

D'autre part, les chercheurs John Mack et Bertold Schwarz, tous deux docteurs en psychiatrie, ont affirmé ne pas avoir noté de psychopathes parmi les abductés qu'ils ont interrogés.

Bien entendu, un avocat du Diable peut émettre l'objection suivante : Oui, T. E. Bullard a raison, mais son travail prouve seulement la bonne foi des abductés, donc des expériences vécues, et non la véritable nature des abductions. En effet, sont-elles physiques ou psychiques ? Comme indiqué précédemment, il semble que les deux types soient mis en œuvre, mais les enlèvements corporels sont apparemment beaucoup moins nombreux que les abductions en esprit. Par exemple, quand des abductés sont déplacés seuls sur de très longues distances en un temps très court, nul doute qu'il s'agit d'incidents physiquement réalisés. J'en cite plusieurs dans mon prochain livre, bien qu'ils soient très peu fréquemment rapportés. Du temps des procès de sorcellerie (en gros du XVe au XVIIIe siècle), il est parfois arrivé que des hommes (pas de femmes, notez-le bien), qui avaient été « transportés au sabbat », soient libérés à des distances plus ou moins considérables de leur domicile après avoir prononcé une phrase du genre de celle-ci : « *Mon Dieu, venez à mon secours !* ».

Je rappelle aussi que dans mon livre sur les RR3 et RR4 "préarnoldiennes", j'ai cité deux cas d'hommes transportés quasi-instantanément, l'un de Manille (Philippines) à Mexico (Mexique), l'autre de Goa (Indes) à Lisbonne (Portugal) (4, pp. 37-39, et 40.).

la preuve historique

T. E. Bullard ne paraît pas avoir pensé à la preuve historique qui est, à mon avis, une forme de preuve testimoniale plus importante. En effet, il s'est focalisé uniquement sur l'analyse et la comparaison des abductions modernes entre elles. Bien qu'il possède un doctorat en folklore, obtenu à l'Université de l'Indiana en 1982, à ma connaissance il n'a pas creusé son sujet jusqu'à établir des similitudes avec les abductions par les fées et les démons des siècles passés. Or, il existe un moyen de vérifier cette preuve testimoniale historique. J'ai déjà évoqué cet aspect dans mes livres et peut-être aussi dans un numéro de *LDLN* il y a plusieurs années, si ma mémoire est bonne, mais je vais proposer ici une comparaison

particulièrement évidente que je n'avais pas encore publiée, à l'aide de quatre abductions qui comportent le même épisode. Elles se sont produites, la première au XXe siècle, la deuxième au XIXe, la troisième au XVIIIe et la dernière à la fin du XIIe ou au début du XIIIe. Autrement dit, sur une période d'environ huit cent ans, se retrouve exactement le même type de situation dans quatre récits.

Bien entendu, autrefois on ne voyait pas d'ovnis comme de nos jours, et c'est par d'autres moyens que les gens se faisaient capturer. Les folkloristes et les historiens de la démonologie citent les moyens suivants :

- Par les fées, un tourbillon de vent ou de poussière, un carrosse et un cheval, ces deux derniers étant conduits par une silhouette humanoïde généralement noire.

- Par les démons plus ou moins zoomorphes, sur le dos de l'un d'eux, et à cheval sur un balai volant avec ou sans la compagnie d'une entité démoniaque hideuse, pour transporter les victimes au "sabbat".

Dans mon prochain livre, *Ovnis : les « enlèvements extraterrestres »*, qui paraîtra dans quelques mois, j'ai rédigé un chapitre d'environ 60.000 caractères entièrement consacré aux comparaisons entre abductions anciennes et modernes. Les similitudes sont tellement nombreuses et manifestes que les nier serait faire preuve d'un très mauvais état d'esprit. Tous les exemples cités avec leurs références précises indiquent déjà que fées, démons et Aliens sont des représentations circonstancielles générées par la même transcendance à l'origine des phénomènes paranormaux en général, et des abductions en particulier.

Parmi ces principales comparaisons, on trouve les suivantes (par ordre alphabétique), dont certaines sont citées dans mon futur ouvrage :

- Abductions en esprit, plus rarement en corps.
- Anomalies temporelles pour certains abductés restitués plus ou moins longtemps après leur capture, alors que pour eux il ne s'est écoulé qu'un laps de temps très court. Ce missing time pouvait atteindre plusieurs années autrefois, au maximum plusieurs mois de nos jours (cas rares)
- Apparition et disparition instantanées des entités.
- Bébés des entités : assez fréquents autrefois comme de nos jours.
- Bébés des entités allaités par des abductées : assez fréquents autrefois, moins courants de nos jours. Quatre épisodes anciens de ce genre sont détaillés par ailleurs dans cet article.
- Discours très souvent mensongers des entités, quelles qu'elles soient.
- Entités aux capacités protéiformes, du moins en apparence.
- Entités qui paraissent capables d'interpénétrer la matière (murs, toits, portes et fenêtres fermées, etc.). Là aussi, ce n'est peut-être qu'un leurre en esprit.

- Entités qui paraissent collecter des matériaux génétiques.
- Guérisons de maux, en petit nombre autrefois (par les fées, et non par les démons) ; même chose pour les *Aliens* de nos jours.
- Possibilité d'interruption brusque de l'expérience par les abductés : rares autrefois, et uniquement lors des "sabbats". Idem de nos jours, mais seulement dans les *bedroom visits* (qui anticipent généralement une abduction).
- Interruption de grossesse (prélèvements d'embryons ou de fœtus) : rares autrefois, plus nombreux de nos jours.
- Phénomènes connexes après une abduction (poltergeists, etc.).
- Relations sexuelles entre humains et entités à l'image d'humains.
- Relations sexuelles entre humains et entités à l'image d'humains vivants connus des abductés : rares autrefois comme de nos jours.
- Relations sexuelles entre humains et entités à l'image de parents décédés des abductés : rares autrefois comme de nos jours.
- Relations sexuelles entre humains et entités non humaines, voire monstrueuses : courantes autrefois dans les "sabbats", rares de nos jours.
- Relations sexuelles entre abductés en présence des entités : courantes autrefois dans les "sabbats", rares de nos jours.
- Relations sexuelles incestueuses entre humains en présence d'entités : courantes autrefois dans les sabbats, rares de nos jours.
- Restitutions des abductés plus ou moins loin de leur domicile : rares autrefois comme de nos jours, mais les distances étaient très nettement plus grandes du temps des "sabbats".
- Séquelles négatives ou positives après une abduction (changement de comportement, etc.) : rarement signalées autrefois, assez fréquentes de nos jours.
- Traces physiques corporelles (cicatrices, etc.) : fréquentes autrefois chez les "transportés au sabbat", moins de nos jours.
- Traces physiques de rapports sexuels et d'enlèvements de fœtus : rares autrefois comme de nos jours.

Dès lors, si au cours des huit derniers siècles, les mêmes types de situations anormales et inexplicables par notre science actuelle se sont produits, je pense que nous avons le droit de parler de preuve historique. Voici maintenant les quatre exemples d'allaitement de bébés hybrides par des abductées :

XXe siècle :

En 1990, Jill Pizarro (probablement un pseudonyme), une jeune femme de nationalité américaine, contacta le professeur d'histoire David Jacobs, spécialiste bien connu pour ses recherches sur les supposés enlèvements par les *Aliens*. Elle avait vécu une situation paranormale qui l'inquiétait, et soupçonnait

une éventuelle abduction dont elle n'aurait pas gardé le souvenir conscient. Mise en régression hypnotique au cours de plusieurs séances, elle révéla avoir été capturée par les occupants d'un ovni. À bord de cette apparente machine volante, une entité féminine lui présenta un bébé hybride censé être né d'une mère terrienne et d'un père extraterrestre, puis lui ordonna de le presser contre sa poitrine et de l'allaiter. Jill protesta, disant qu'elle n'avait pas de lait, mais l'entité se montra ferme et alla jusqu'à pousser la tête de la progéniture sur un sein de l'abductée, que le bébé hybride s'empressa de téter (5, p. 468)

Budd Hopkins, autre "abductionniste" réputé, cite aussi le cas d'une certaine Pam qui vécut la même scène, d'autant qu'elle n'avait pas de lait non plus (6, p. 173).

XIXe siècle :

La date exacte n'est pas citée par ma source. L'incident fut vécu par une ménagère irlandaise, sage-femme occasionnelle. Il s'est produit dans l'île de Rathlin, située au large des côtes du nord-est de l'Irlande, au large de Ballycastle (en Ulster de nos jours).

Une nuit, elle fut réveillée par des coups frappés à la porte d'entrée de sa maison. Elle s'en étonna vivement, d'autant qu'une tempête sévissait. Néanmoins elle se leva et alla ouvrir. Elle aperçut la silhouette noire et vague d'un homme, sans distinguer les traits de son visage, tandis que derrière lui se tenait un carrosse attelé de deux chevaux. L'individu la pria de le suivre car, affirma-t-il, on avait besoin d'elle pour aider une fée à mettre au monde son enfant. Incapable de refuser, elle fut donc transportée jusqu'à une demeure du *Fairy people* qui se trouvait à l'intérieur d'un mamelon (*knoll*). Là, elle aperçut des êtres humains qui s'activaient à diverses tâches, et eut la surprise de reconnaître certains d'entre eux. C'étaient de jeunes hommes et de jeunes femmes qui avaient disparu de l'île sans laisser de traces. D'évidence, ils avaient été enlevés par les fées. L'une de ces jeunes femmes donnait le sein à un bébé de fée, et elle fit comprendre à la sage-femme de ne pas manger de nourriture, si ces entités en proposaient. Peu après la ménagère aida une fée à accoucher, et quand on l'invita à manger des mets appétissants pour la remercier, elle refusa. Comme elle avait reçu l'assurance d'être ramenée chez elle, elle fut reconduite à son domicile par le même équipage (7, pp 53-54).

XVIIIe siècle

Janet Bord, qui a écrit bon nombre de livres sur les ovnis et autres phénomènes paranormaux, avec ou sans son mari Colin, a emprunté à la folkloriste irlandaise Lady Gregory le récit dont voici un résumé : Le témoin, une certaine Mme Sheridan a raconté avoir été enlevée par les fées, mais sans savoir de quelle façon. Elle s'est retrouvée dans une énorme

habitation de forme ronde, dont les murs étaient tellement éloignés qu'elle avait beaucoup de mal à les distinguer. En ce lieu elle a reconnu beaucoup de gens qu'elle connaissait, habillés de leurs vêtements habituels, tandis que des fées aux longs visages portaient des tenues à rayures de toutes les couleurs. Une des fées semblait être leur reine. Mme Sheridan fut contrainte d'allaiter plusieurs fois un bébé de fée. Elle refusa de prendre la nourriture et le vin qu'on lui proposait, et quand elle supplia qu'on la ramène chez elle, la reine lui toucha la poitrine avec une baguette, et elle se retrouva à son domicile (8, pp. 167-168).

Ni la date, ni le lieu précis, ne sont indiqués, selon la fâcheuse habitude de bien des auteurs. Certains d'entre eux, dont de nombreux anglo-saxons, se contentent d'indiquer la capture de nourrices, sans citer le moindre incident détaillé. Par exemple Katharine Briggs, dans son premier livre, écrit ceci : « *La capture de jeunes et belles femmes, dans le but d'être mariées à des rois ou des princes de fées, est presque aussi commune que celle de nourrices, et il semble que ce soit pour les premières citées que les fées faisaient venir les secondes dans leurs résidences* » 9, p. 85)

C'est une interprétation logique, si l'on considère que les fées étaient connues pour ne pas pouvoir être mères. D'ailleurs, un chercheur français, qui enseigne la littérature à l'Université de Caen, écrit ceci : « *Dans les thèmes que les folkloristes désignent par la locution "fairy mistress", l'union d'un mortel et d'une fée reste stérile, sauf dans les légendes destinées à glorifier un lignage, ou à expliquer le caractère diabolique des membres d'une même famille* (10, p. 87).

D'ailleurs, certains Aliens ont affirmé à des abductés modernes qu'ils avaient de gros problèmes pour perpétuer leur espèce. Ceci pourrait corroborer ce qui a été dit des fées sur le même sujet. Le hic, avec Katharine Briggs, c'est qu'elle tend à considérer ces incidents au premier degré. Or il n'y a pratiquement aucune chance pour que les scénarios servis aux témoins soient le reflet de la réalité, comme je l'ai déjà expliqué dans LDLN et dans mes livres. Le même auteur cite d'autres sources qui divulguent des cas de rapt de nourrices, et parmi eux figure Lady Wilde, laquelle affirme également dans son livre, que les gens enlevés par les fées sont destinés à devenir leurs esclaves (9, p. 63).

"Esclaves" n'est pas forcément le terme adéquat, mais il est de fait que ces entités tirent un profit de notre espèce.

XIIIe ou XIIe siècle :

Ce cas constitue un véritable joyau de la littérature médiévale, pour trois raisons :

- 1 - Il a été rapporté par un haut dignitaire de l'époque.
- 2 - Cet homme a rencontré la femme abductée, ce

qui veut dire qu'il a obtenu le récit de cet incident d'un témoin de première main, situation rarissime à cette époque.

3 - Sa relation figure dans un ouvrage en latin, répertorié, dont au moins une traduction connue existe en langue allemande.

Cet homme, Gervais de Tilbury, était d'origine anglaise, comme son nom l'indique, puisque c'est celui d'une ville de l'Essex, sur la Tamise. Il était né en 1152. Devenu adulte, il entra au service de l'archevêque de Reims. Il fit ensuite un séjour à Bologne, pour apprendre le droit canon et le droit romain, puis se rendit en Sicile, auprès des Plantagenêt. En 1191 il rejoignit Arles, où il devint juge du Comte de Provence. À l'avènement d'Othon IV de Brunswick, il fut fait maréchal d'Empire pour le royaume d'Arles. Il passa là une trentaine d'années, jusqu'à sa mort en 1218 ou 1221. C'est pour Othon qu'il a achevé, en 1214, un ouvrage intitulé *Otia Imperialia* : Loisirs impériaux. On y trouve notamment le récit suivant, qui concerne une lavandière résidant près de Beaucaire, laquelle vécut vers l'an 1200 une bien curieuse expérience. Je reprends ci-après les passages principaux de la version française à laquelle j'ai eu accès.

- « *Les dragons aussi, affirme-t-on communément, prennent forme humaine et arrivent les premiers sur la place publique, sans être reconnus de personne. Ils passent pour habiter dans les grottes des fleuves ; en faisant apparaître à la surface des anneaux d'or et des coupes, ils attirent les femmes et les enfants qui se baignent au bord des rivières, et pendant que ceux-ci s'efforcent d'atteindre ce qu'ils voient, ils les entraînent tout à coup et les tirent jusqu'au fond. Ils y réussissent surtout, dit-on, avec les nourrices qu'ils attirent pour leur faire allaiter leur malheureuse progéniture. Parfois, après sept ans passés au fond, elles reçoivent une récompense et reviennent dans notre hémisphère, et elles racontent qu'elles ont habité dans de vastes palais avec des dragons et leurs épouses, dans les grottes et les rives de fleuves.*

- « *Nous avons même vu une de ces femmes qui avait été enlevée pendant qu'elle lavait du linge au bord du Rhône. Une coupe de bois flottait ; en la suivant pour la saisir, elle s'était avancée dans l'eau plus profonde ; un dragon l'avait entraînée au fond. Elle était devenue la nourrice de son fils. Au bout de sept ans, elle était revenue saine et sauve ; à peine si son mari et son ami la reconnaissaient. Elle racontait des choses étonnantes : les dragons se nourrissaient des êtres humains qu'ils enlevaient en prenant une apparence humaine [...] » (11, pp. 71 et 87).*

Le mot dragon vient du latin *draco*, qui a donné drac, nom adopté par les Provençaux pour désigner une entité considérée comme un démon par les clercs de l'époque. C'était un être protéiforme qui, en Provence, fut à l'origine de diverses croyances empruntées puis déformées et augmentées d'ajouts imaginés par les religieux dans un but d'édification. N'oublions pas que les clercs, au Moyen-Age, ont

récupéré de nombreux récits issus des croyances païennes, pour les accommoder à leur manière avec éradication de leur substrat, ce qui les a obscurcis considérablement. En effet, l'Église a eu durant plusieurs siècles le monopole de l'écriture. Toutefois, les traditions populaires provençales citent abondamment le drac, et même le poète occitan Frédéric Mistral, Prix Nobel de littérature en 1904, en parle dans l'une de ses œuvres, *Le Poème du Rhône*, quoique dans une forme pittoresque n'ayant que peu à voir avec l'éventuelle entité originelle (12)

Cependant, le récit de Gervais de Tilbury ne semble pas avoir subi de transformations dues à des impératifs religieux. D'ailleurs, l'abbé Migne, dans un volume de son imposante *Encyclopédie théologique*, signale que le Drac était un ogre connu pour ses méfaits commis sur les bords du Rhône et son goût prononcé pour l'anthropophagie, sans se référer à Gervais de Tilbury (13).

Le récit originel du chroniqueur est beaucoup plus long, et sera cité en intégralité dans mon prochain livre sur les anomalies relatives aux "enlèvements extraterrestres", à paraître aux éditions JMG en 2009 ou 2010. De même, j'ai ajouté de plus amples précisions sur les "dragons" mythiques du folklore de notre Provence.

les dragons de Michael Harner

Le fait que le terme drac trouve son origine dans le latin *draco* (dragon) m'a rappelé une information dont je n'avais plus la référence, mais que reprend le livre important de C. Kelleher G. Knapp, évoqué dans *LDLN* n° 392, pp. 41-42 (critique de Jean-Claude Dufour). Elle concerne un certain Michael Harner, qui s'était initié au chamanisme.

En effet, cet homme avait entrepris de devenir lui-même un chaman, au cours d'un séjour en Amérique du Sud. Il y rencontra des indiens Conibos et Jivaros qui lui enseignèrent leurs connaissances pour obtenir des visions paranormales à l'aide d'une boisson hallucinogène à base de l'ayahuasco, une plante locale. Celle-ci contient, entre autres produits, du diméthyltryptamine (DMT), le plus puissant hallucinogène connu. Parmi les "spectacles intérieurs" qu'il mémorisa, Harner en reçut un d'une intelligence alien directement reliée avec l'esprit humain (sic). Elle lui affirma que des créatures reptiliennes géantes reposaient au plus profond de son cerveau (sic) ! Ces entités, qui fuyaient un ennemi, auraient été contraintes de trouver refuge sur notre planète avant qu'elle n'abrite la vie, et auraient entrepris de créer un environnement de plantes et d'animaux pour s'y dissimuler. Ces "dragons", car ces êtres en avaient l'apparence, auraient donc dû quitter leurs corps matériels et introduire leurs enveloppes spirituelles dans les êtres qu'ils avaient générés. Ainsi, si l'on en croit Harner, nous serions les réceptacles et les serviteurs de ces êtres supérieurs, lesquels seraient

les véritables maîtres de notre monde (14, pp. 326-337).

C'est là une version hallucinante, qui paraît sortie du cerveau particulièrement imaginaire d'un auteur de science-fiction. Mais ce peut-être, également, une façon déguisée de présenter la situation dans laquelle se trouve notre espèce, très proche de ce qui a été révélé à plusieurs abductés (si l'on excepte l'allusion aux dragons).

Cependant, je signale que le célèbre astrophysicien Carl Sagan avait déjà soutenu que le cerveau humain comportait des signes manifestes suggérant qu'il avait pu évoluer à partir des reptiles (sic). Sans se montrer affirmatif, il a avancé l'idée que l'encéphale humain pourrait avoir son origine dans une espèce animale de la famille des *saurnithoïdes*, qui a disparu il y a 65 millions d'années. Sagan affirme que cette créature aurait pu devenir intelligente, si elle n'avait pas été victime d'une extinction. C'était un animal aussi grand qu'une autruche et doté de quatre doigts. Or, le paléontologue canadien Dave Russell, séduit par cette perspective, a élaboré un dessin censé représenter cet être au terme de son évolution supposée par Sagan. Il désigne par le terme *Homosaurus*. Or, il se trouve que sa configuration ressemble étrangement à certaines descriptions d'"ufonautes reptiliens" fournies par des abductés (14, pp. 215-216, 221).

Certes, il ne s'agit là que de spéculations, mais le fait qu'elles aient été proposées par deux scientifiques éminents, dont l'un jouissait d'une renommée mondiale, méritait d'être signalé. Néanmoins, ce qui n'est pas une spéculation, c'est que Sagan avait aussi admis que l'évolutionnisme darwinien était invalidé par les faits. Ce qui, comme il l'a admis lui-même, génait aux entournaures les scientifiques défenseurs de cette théorie, selon sa propre expression (15, p. 211).

Or, trente-trois ans après Sagan, une revue de vulgarisation scientifique française publiait en 2004 un article intitulé : « *Biologie : la théorie de l'évolution est mise à mal--Faut-il brûler Darwin ?* ». Avec en sous-titre : « *Les découvertes scientifiques contredisant la théorie darwinienne de la sélection naturelle se multiplient* » (16, p. 58).

Ce qui signifie ceci : puisque la théorie de l'évolutionnisme est fautive (et prouvée comme telle depuis longtemps, d'ailleurs), il faudra, tôt ou tard, que la science en envisage une autre. Celle de la panspermie dirigée, proposée par le Prix Nobel de médecine Francis Crick dès 1981, semble la plus solide (17, p. 47).

Je rappelle au lecteur que les communications des entités du monde paranormal --quelle que soit l'identité adoptée-- se font par l'entremise du cerveau des personnes visées. Or, certains chercheurs ont

constaté que durant les régressions hypnotiques des abductés, (les *Aliens* pouvaient intervenir en leur fournissant les réponses aux questions des hypnotiseurs.) Le premier cas du genre a été signalé par l'auteur Eric Norman (de son vrai nom Warren Smith). C'est le policier Herbert Schirmer, interrogé sur son abduction du 3 décembre 1967, qui a été le premier à faire cet aveu (18, p. 192).

Deux autres chercheurs ont effectué le même constat :

- Joe Lewels (19, 123).
- Le Dr. Virgilio Sanchez-Ocejo (20, p. 164).

* Ce qui a conduit ces trois chercheurs à conclure que les entités contrôlaient les séances d'hypnose exercées sur les abductés. Mais les témoins des abductions ont fait la sourde oreille. C'est une manipulation endogène, certes, mais il y aussi les actions exogènes produites par un agent non encore identifié, œuvrant dans notre environnement planétaire... ce qui rend ce mystère extrêmement complexe.

Au fait, si une panspermie dirigée s'est bien produite sur notre planète, par qui a-t-elle pu être effectuée ? En dehors d'une transcendance extraterrestre ou "extra-dimensionnelle" aux énormes pouvoirs technologiques (et psychiques), je n'entrevois guère qu'une réponse. Il se trouve qu'il y en a une, présente chez nous depuis au moins une dizaine de millénaires, probablement davantage. Serait-ce la "maintenance" de celle qui serait responsable de la vie sur la Terre, voire une autre civilisation de même origine, qui aurait trouvé ici de quoi assurer sa pérennité ?

Références :

- 1 - Pierre Guérin, *OVNI : Les mécanismes d'une désinformation*, Albin Michel, Paris, 2004.
- 2 - *Science Magazine*, n° 21, Février/Mars/Avril 2009.
- 3 - *LDLN* n° 289-290, juillet-août 1990, pp. 11-16.
- 4 - Jean Sider, *Les « Extraterrestres » avant les soucoupes volantes*, éditions JMG, Agnières, 2007.
- 5 - David Jacobs, *Secret Life*, Simon & Schuster, New York, 1992.
- 6 - Budd Hopkins, *Intruders*, Random House, New York, 1987.
- 7 - Collectif, *The Good People*, édité par Peter Narvaez, The University Press, Lexington, KY, 1991, article de la folkloriste Linda-May Ballard.
- 8 - Janet Bord, *Fairies*, Dell Book, New York; 1997, selon Lady Gregory, *Visions and Beliefs*, pp. 56-57.
- 9 - Katharine Briggs, *An Encyclopedia of Fairies*, Pantheon Books, New York, 1976. Page 63, elle cite Lady Wilde, *Ancient Legends of Ireland*, vol. 2, p. 213.
- 10 - Claude Lecouteux, *Fées, sorcières et loups-garous*, Imago, Paris, 1992.
- 11 - Henri Dontenville, *La France Mythologique*, Henri Veyrier/Tchou, Paris 1956, qui cite *Otia Imperialia*, chapitre LXXXV, 3^e partie, sans autres précisions. **NOTA** : Les folkloristes anglo-saxons se réfèrent à une traduction allemande de *Otia Imperialia*, publiée à Hanovre en 1856, selon Katharine Briggs in *The Vanishing People*. C'est Claude Lecouteux (référence n° 9, p. 99) qui donne la date de naissance de Gervais de Tilbury, et prétend qu'il en mort en 1218.
- 12 - Communication de M. J. P. Tennevin, d'Aix-en-Provence.
- 13 - Abbé Migne, *Encyclopédie Théologique; Dictionnaire des sciences occultes*, tomes 1 et 2, éditeur J. P. Migne, Paris, 1860 et 1861, vol. 48, p. 485, et vol. 49, pp. 225-226.
- 14 - Colm Kelleher et George Knapp, *La science confrontée à l'inexpliqué*, Le Mercure Dauphinois, Grenoble, 2008.
- 15 - Joe Lewels, *The God Hypothesis*, Wild Flower Press, Mill Spring, NC, 1997, selon Carl Sagan, *The Dragons of Eden*, pp. 58, 62-63, 65, 97-98.
- 16 - *Science & Vie*, novembre 2004.
- 17 - Francis Crick, *Life Itself*, Simon & Schuster, New York, 1981.
- 18 - Eric Norman, *Gods, Demons and Space Charriots*, Lancer Books, New York, 1970.
- 19 - Joe Lewels, *The God Hypothesis*, Wild Flower Press, Mill Spring, NC, 1997.
- 20 - S. Nelson Pacheco et Tommy R. Blann, *Unmasking the Enemy*, Bendan Press, Arlington, VA, 1994.

Port Berger (Madagascar), fin de l'été 1952

Alain Bauquet

Alain Bauquet semble être un témoin privilégié. En diverses occasions, des membres de sa famille ont eux-mêmes observé des ovnis, en sa présence. On se souvient surtout de l'extraordinaire photo d'une boule blanche, au sol, que son beau-frère et lui ont photographiée à St-Barnabé, le 2 août 2007 (*LDLN* 387, pp. 34 et 35). Ils étaient six, ce soir-là, à contempler le spectacle. Nous ferons le point, dans quelque temps, sur sa riche expérience en ce domaine. En préambule, voici le souvenir qu'il a gardé de sa première rencontre avec le phénomène.

Le 6 décembre 1949, à 6 ans et demi, je prenais, avec mes parents et mon frère cadet, le paquebot Eridan des Messageries Maritimes, pour rallier Bétroka, via Majunga (Madagascar) où mon père, maréchal des logis chef de la Gendarmerie, venait d'être nommé.

Après 18 mois passés à Bétroka, mon père fut muté à Port Berger, où il prit le commandement d'un poste en pleine brousse. L'endroit se trouve à 200 km environ du port de Majunga, dans le Nord-Ouest de la Grande Ile. Nous étions les seuls blancs, avec l'adjoint de mon père (et sa famille) ainsi qu'un